



N° 11-624-MIF au catalogue — N° 014

ISSN : 1708-0177

ISBN : 0-662-72229-9

Document analytique

Aperçus sur l'économie canadienne

L'emploi dans les sièges sociaux au Canada, de 1999 à 2005

par Desmond Beckstead et W. Mark Brown

Division de l'analyse microéconomique
18^e étage, Immeuble R.H. Coats, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone: 1 800 263-1136



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

L'emploi dans les sièges sociaux au Canada, de 1999 à 2005

par
Desmond Beckstead et W. Mark Brown

11-624-MIF N° 014
ISSN : 1708-0177
ISBN : 0-662-72229-9

Division de l'analyse microéconomique
18-F, immeuble R.-H.-Coats, 100, promenade du Pré Tunney,
Ottawa, K1A 0T6
Statistique Canada

Juillet 2006

Pour obtenir plus de renseignements :
Service national de renseignements : 1-800-263-1136
Demandes par courriel : infostats@statcan.ca

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2006

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 11-624-MIE, no. 014).

Note de reconnaissance :

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Résumé

Ce document présente une analyse des tendances touchant l'emploi dans les sièges sociaux du secteur des entreprises au Canada de 1999 à 2005. On y examine l'évolution du nombre de sièges sociaux et du nombre d'emplois dans ces derniers au cours de la période en question. L'examen englobe aussi les effets de la propriété étrangère sur l'emploi dans les sièges sociaux. L'une des questions abordées consiste à savoir quelle part de l'emploi — et de la croissance de l'emploi — dans les sièges sociaux au Canada est associée aux entreprises sous contrôle étranger; nous considérons également les répercussions que peut avoir sur l'emploi le transfert à des intérêts étrangers du contrôle d'une entreprise auparavant sous contrôle canadien. Le document examine en outre le rythme de création et de disparition des sièges sociaux au fil du temps, le but étant d'établir si la fermeture d'un siège social est un phénomène rare ou au contraire plutôt courant. Enfin, le document expose les tendances entourant l'emploi dans les sièges sociaux au niveau des régions métropolitaines au cours des six dernières années.

Introduction

À la fin des années 1990 et au début des années 2000, on a commencé à craindre que le nombre croissant de prises de contrôle d'entreprises canadiennes par des intérêts étrangers entraîne un exode de sociétés canadiennes. Certains étaient d'opinion que les sociétés ne feraient plus appel aux services des marchés financiers ou à certains services clés offerts aux entreprises. Or, étant donné que le secteur financier et celui des services aux entreprises figurent parmi ceux qui connaissent la croissance la plus rapide et qui sont les plus rémunérateurs, on estimait que ce phénomène entamait les perspectives de croissance du Canada. Une deuxième vague de prises de contrôle a fait renaître ces préoccupations récemment¹.

On présume également qu'il existe un lien entre un tel exode et une régression des fonctions de gestion. Plus particulièrement, le phénomène serait rattaché au déplacement de l'emploi des sièges sociaux vers l'étranger, surtout au niveau de la haute direction. Dans le présent document, nous abordons de nouveau la question de savoir si les données statistiques étayent la thèse voulant qu'il y ait une telle érosion des fonctions rattachées aux sièges sociaux.

Dans notre étude précédente², nous avons analysé l'emploi dans les sièges sociaux de 1999 à 2002. L'analyse a révélé une hausse de l'emploi dans les sièges sociaux au cours de cette période, ce qui donnait à penser qu'il n'y avait pas de départ massif des sièges sociaux. Dans la présente étude, notre analyse s'étend aux données relatives à trois années supplémentaires, ce qui permet de mieux distinguer les perspectives à long terme, mais aussi d'avoir un point de vue plus actuel sur l'emploi dans les sièges sociaux au Canada.

Outre l'examen des tendances à long terme, nous étudions les effets de la propriété étrangère sur l'emploi dans les sièges sociaux. Les préoccupations exprimées par le passé étaient largement

1. Erman (2006).

2. Baldwin, Beckstead et Brown (2003).

axées sur l'exode présumé des entreprises canadiennes en raison de l'influence exercée sur l'emploi dans les sièges sociaux par l'accroissement de la propriété étrangère. On faisait l'hypothèse que les entreprises étrangères concentreraient dans leur pays les fonctions de gestion des entreprises canadiennes nouvellement acquises. Dans le présent document, nous vérifions directement cette hypothèse. Nous étudions la question de savoir ce qu'il advient de l'emploi dans les sièges sociaux lorsqu'une société sous contrôle canadien passe à des intérêts étrangers. Nous examinons aussi dans quelle mesure les entreprises étrangères contribuent à l'emploi, et à la croissance de l'emploi, dans les sièges sociaux.

Les inquiétudes liées à l'emploi dans les sièges sociaux sont ressenties au niveau national mais aussi au niveau local, car les villes cherchent souvent à attirer davantage de sièges sociaux. Cet intérêt tient à trois facteurs. D'abord, on associe aux sièges sociaux, un certain prestige qui peut rehausser l'image des villes. Ensuite, les sièges sociaux engendrent une demande de services financiers et de services aux entreprises, qui sont un élément de plus en plus important des économies urbaines. Enfin, les sièges sociaux vont de pair avec des emplois relativement bien payés, qui enrichissent l'assise économique des villes³.

En raison de cet intérêt, le départ d'un siège social soulève souvent des inquiétudes. Pourtant, c'est la fréquence des créations et des disparitions de sièges sociaux qui fera que la disparition d'un siège social donné constitue ou non un événement significatif pour une ville. S'il s'agit de phénomènes rares, un siège social qui disparaît ne sera peut-être pas remplacé. Par contre, si les créations et disparitions de sièges sociaux sont fréquentes, il devient probable qu'un nouveau siège social vienne remplacer celui qui disparaît. Nous mesurons le taux de création et de disparition des sièges sociaux afin d'évaluer l'importance de ce mouvement.

Étant donné que l'effectif des sièges sociaux au Canada tend à être concentré dans un petit nombre de régions métropolitaines importantes – Toronto, Montréal, Calgary et Vancouver –, nous présentons également des données sur l'évolution de cette catégorie d'emplois au niveau des régions en question. Notre étude précédente avait mis en lumière des tendances particulières de 1999 à 2002 dans les villes canadiennes où l'on retrouvait le plus de sièges sociaux. Dans l'Est, l'effectif des sièges sociaux a connu une hausse constante à Toronto mais a diminué à Montréal. Dans l'Ouest, c'est Calgary qui est devenu le plus important centre de sièges sociaux, dépassant Vancouver, où l'emploi dans les sièges sociaux a accusé une baisse.

De nombreuses questions se posent sur la manière dont les choses ont évolué dans ces centres depuis la publication de nos résultats précédents. Est-ce que le recul s'est poursuivi à Vancouver, ou est-ce que la prospérité récente de la ville a permis de renverser la situation? Est-ce que la croissance enregistrée à Toronto a fléchi de façon perceptible en parallèle avec la croissance rapide observée à Calgary? Est-ce que la baisse constatée à Montréal s'est poursuivie, ou est-ce que la vigueur relative de son économie a conduit à un redressement au niveau des sièges sociaux?

Voici comment le document est structuré. La prochaine section décrit la nature des sources de données servant à l'analyse. Cela est suivi de l'analyse des tendances nationales touchant l'emploi dans les sièges sociaux. Les résultats relatifs aux sièges sociaux sous contrôle canadien

3. Klier et Testa (2002).

et sous contrôle étranger (effectif et nombre) sont ensuite comparés les uns avec les autres; de plus, nous examinons les résultats observés à la suite du transfert du contrôle d'entreprises canadiennes à des intérêts étrangers. Puis, l'analyse porte sur la création et la disparition des sièges sociaux. Nous cherchons à établir s'il s'agit de phénomènes rares ou au contraire plutôt courants. Enfin, nous examinons les tendances de l'emploi dans les sièges sociaux au niveau des grands centres de sièges sociaux du Canada. Une courte conclusion clôt le document.

Données

Pour aborder les questions de recherche mentionnées précédemment, nous utilisons le Registre des entreprises de Statistique Canada. Ce registre contient des données sur les entreprises canadiennes et leurs unités de production, un suivi des niveaux d'emploi étant en outre effectué pour chacune de ces unités.

Dans le Registre des entreprises, les sièges sociaux constituent une catégorie d'unités de production. Un siège social est considéré comme étant une unité de production uniquement s'il est situé dans un lieu distinct. S'il est situé au même endroit qu'une unité de production (comme un établissement manufacturier), il ne sera pas recensé à titre d'unité distincte⁴. Étant donné que bien des entreprises du Canada sont petites et ne comprennent qu'une unité de production, la plupart d'entre elles n'ont pas de siège social distinct. De ce fait, l'analyse présentée dans ces pages porte principalement sur de grandes entreprises comptant de nombreuses unités.

Par suite de l'avènement du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), le Registre des entreprises fournit désormais un aperçu plus précis des unités que constituent les sièges sociaux. On s'attache davantage à confirmer l'existence des sièges sociaux à titre d'unités de production ainsi qu'à estimer leurs résultats économiques, mesurés d'après l'emploi. C'est pourquoi le présent document met l'accent sur la période allant de 1999 à 2005.

Mais en dépit de ces améliorations, il faut souligner que nous utilisons les données du Registre des entreprises à des fins pour lesquelles elles n'étaient pas conçues au départ. Un registre ne fournit pas toujours une image en temps réel des changements qui surviennent. La composition des activités de bon nombre d'entreprises fait l'objet d'une mise à jour annuelle, mais il peut néanmoins arriver que l'intervalle entre les mises à jour soit plus long, ce qui entraîne des décalages dans la mise à jour de certaines des données du Registre.

Outre l'emploi dans les sièges sociaux, le Registre des entreprises contient des renseignements sur l'emplacement de ces derniers. Il est donc possible de déterminer la région métropolitaine où ils sont situés. Aux fins de la présente analyse, nous utilisons les régions métropolitaines de recensement (RMR).

4. Armstrong (1996).

Nous limitons notre analyse au sous-échantillon des sièges sociaux du secteur des entreprises. Il s'agit d'un échantillon plus restreint que celui utilisé dans notre étude précédente, car ce dernier englobait également plusieurs branches d'activité du secteur public⁵.

Enfin, le Registre des entreprises contient des données sur les entreprises associées aux sièges sociaux. Cette information comprend le pays de contrôle de l'entreprise, ce qui permet d'identifier les entreprises sous contrôle canadien ou sous contrôle étranger ainsi que leurs sièges sociaux. Il est ainsi possible, au moyen du Registre des entreprises, de faire le suivi du nombre de sièges sociaux sous contrôle étranger et canadien ainsi que de leur effectif. Plus important encore, du fait que le Registre des entreprises fait le suivi des entreprises et de leur siège social au fil du temps, nous pouvons déterminer les effets que peuvent avoir les changements de contrôle — entreprise sous contrôle canadien passant à des intérêts étrangers ou vice versa — sur les sièges sociaux.

Nombre de sièges sociaux et emploi dans les sièges sociaux — Tendances nationales

L'une des questions auxquelles nous souhaitons répondre consiste à savoir quels ont été les résultats du secteur des sièges sociaux au cours des six dernières années. L'emploi dans les sièges sociaux peut avoir augmenté en raison de la croissance économique ou de changements technologiques donnant aux entreprises les moyens de regrouper leurs fonctions de gestion à leur siège social au lieu de les éparpiller entre leurs différentes unités de production (p. ex., établissements manufacturiers). Il peut aussi arriver que l'emploi dans les sièges sociaux soit en baisse parce que des investissements dans de nouvelles technologies de l'information permettent de rationaliser les fonctions de gestion ou que certains de ces emplois sont transférés à l'étranger.

Le secteur des sièges sociaux continue de croître au Canada, que la mesure repose sur le nombre de sièges sociaux ou sur le nombre d'emplois qui s'y rattachent. Après avoir fléchi entre 1999 et 2000, le nombre de sièges sociaux a connu une hausse constante, exception faite d'une légère baisse entre 2004 et 2005 (figure 1). Entre 1999 et 2005, leur nombre a augmenté de 4,2 %.

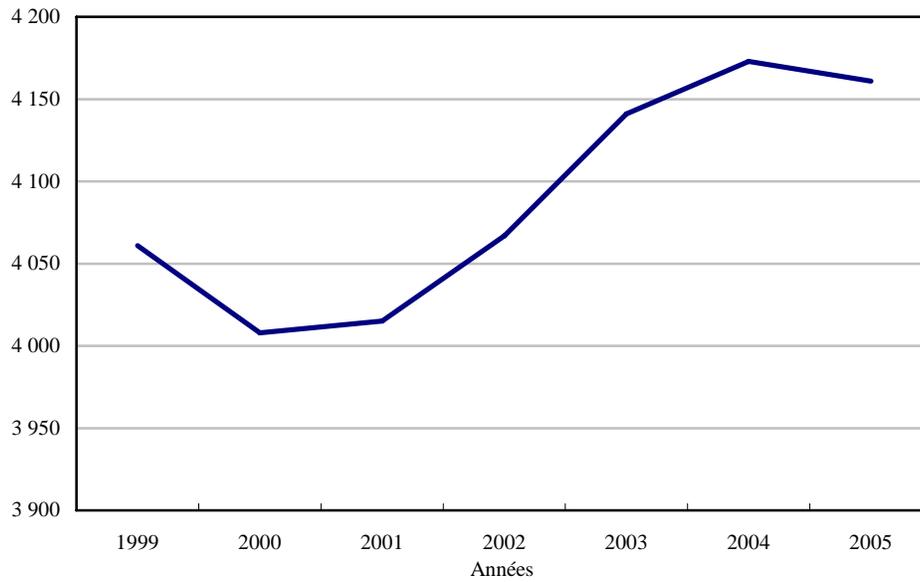
L'emploi dans les sièges sociaux a évolué à peu près de la même manière (figure 2), diminuant entre 1999 et 2000 puis connaissant une augmentation constante. Par contre, il ne semble pas y avoir eu de baisse en 2004 et 2005. Au total, l'emploi dans les sièges sociaux a progressé de 11 % entre 1999 et 2005. Cette hausse est légèrement inférieure à celle de l'emploi dans le secteur des entreprises au cours de la même période (14 %)⁶.

5. Se reporter à Baldwin, Beckstead et Brown (2003).

6. CANSIM, tableau 383-0008, Indices de la productivité du travail, du coût unitaire de main-d'œuvre et d'autres variables connexes, désaisonnalisées, données trimestrielles (Indice, 1997=100).

Figure 1 Nombre de sièges sociaux au Canada, de 1999 à 2005

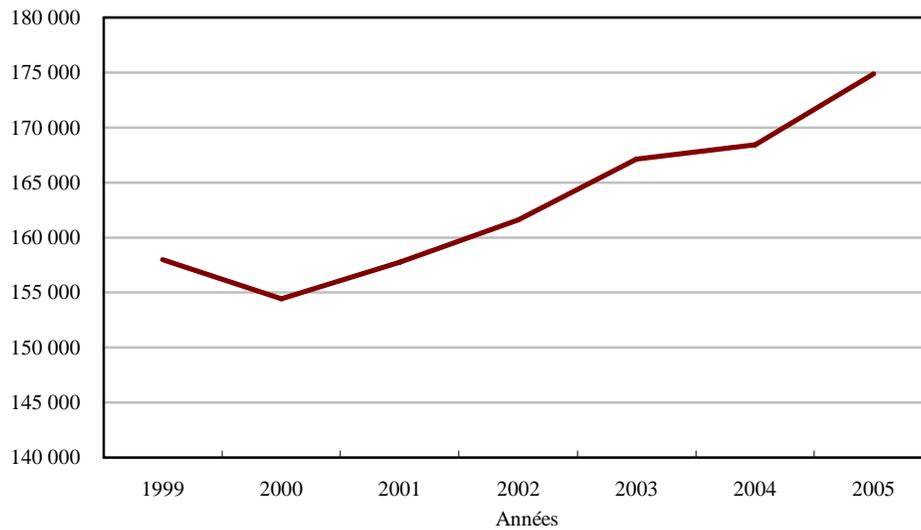
Nombre de sièges sociaux



Source : Totalisations spéciales, Registre des entreprises, Statistique Canada.

Figure 2 Effectif des sièges sociaux au Canada, de 1999 à 2005

Effectif des sièges sociaux



Source : Totalisations spéciales, Registre des entreprises, Statistique Canada.

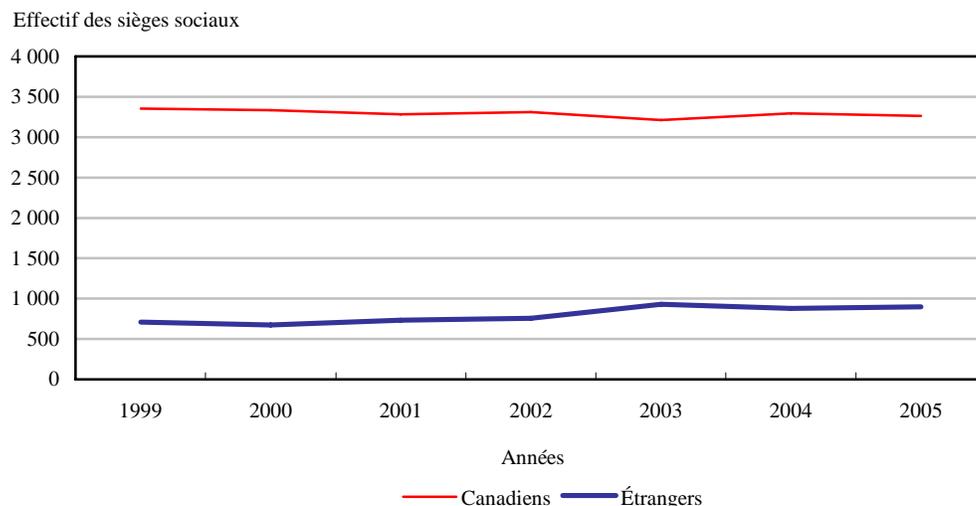
Tendances touchant les sièges sociaux sous contrôle canadien et sous contrôle étranger

Les analystes continuent de se pencher sur la question de savoir si le contrôle étranger va de pair avec un exode des sociétés canadiennes. Notamment, certains ont avancé que, lorsque des entreprises canadiennes passent sous le contrôle d'entreprises étrangères, leurs fonctions de gestion sont transférées à l'étranger, d'où une perte d'emplois dans les sièges sociaux.

Pour étudier les effets de la propriété étrangère sur l'effectif des sièges sociaux, nous examinons les tendances touchant le nombre de sièges sociaux sous contrôle étranger et sous contrôle canadien ainsi que leur effectif au fil du temps⁷. La figure 3 présente sous forme graphique le nombre de sièges sociaux sous contrôle canadien et sous contrôle étranger.

Les sièges sociaux sous contrôle canadien l'emportent sur ceux sous contrôle étranger dans une proportion légèrement supérieure à trois pour un. Le nombre de sièges sociaux d'entreprises canadiennes a légèrement diminué au cours de la période étudiée, tandis que celui des sièges sociaux sous contrôle étranger a augmenté. L'augmentation du nombre de sièges sociaux à l'échelle nationale tient entièrement à la hausse du nombre de sièges sociaux d'entreprises sous contrôle étranger.

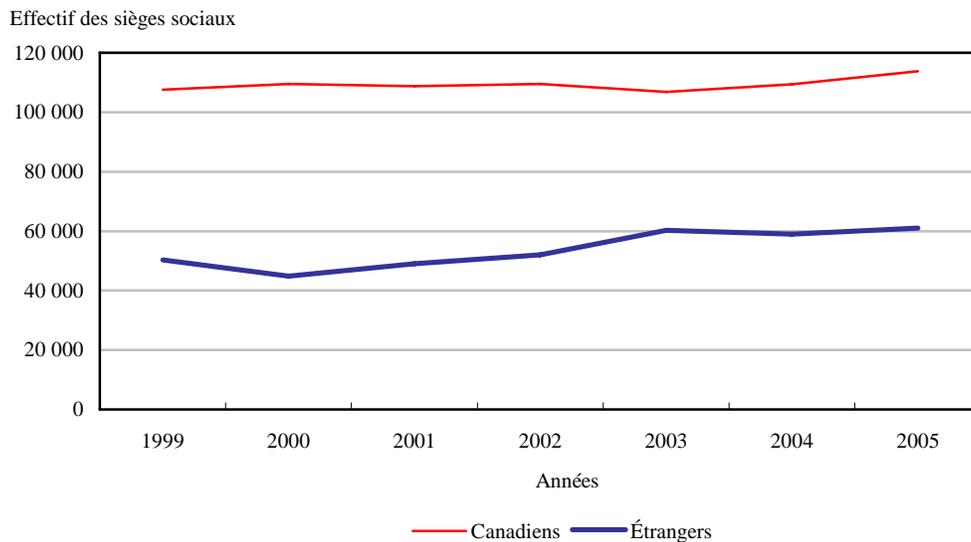
Figure 3 Nombre de sièges sociaux, entreprises sous contrôle canadien et sous contrôle étranger, de 1999 à 2005



Source : Totalisations spéciales, Registre des entreprises, Statistique Canada.

7. Baldwin et Brown (2005) analysent de façon plus approfondie les effets de la propriété étrangère sur l'effectif des sièges sociaux dans les industries manufacturières.

Figure 4 Effectif des sièges sociaux, entreprises sous contrôle canadien et sous contrôle étranger, de 1999 à 2005



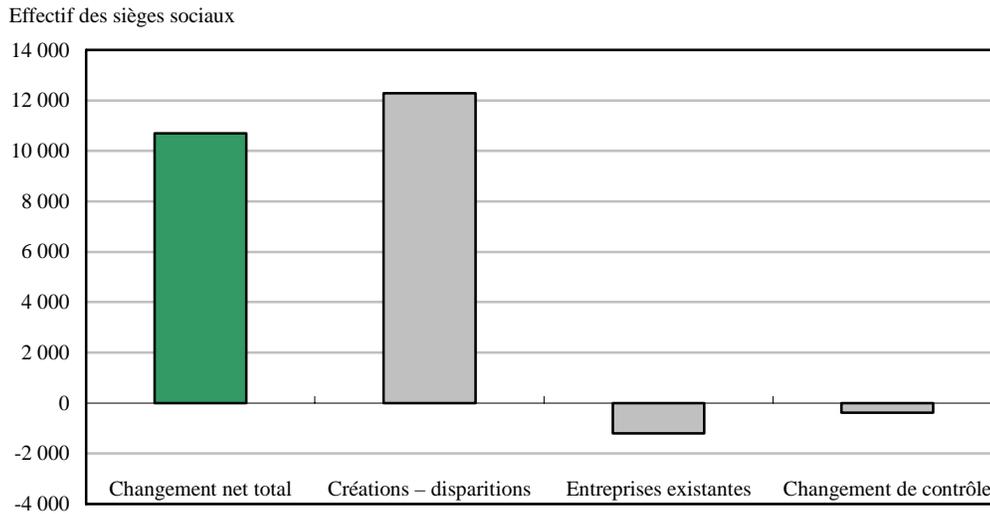
Source : Totalisations spéciales, Registre des entreprises, Statistique Canada.

La figure 4 présente sous forme graphique l'effectif des sièges sociaux sous contrôle canadien et sous contrôle étranger au cours de la période examinée. Une bonne part de la hausse de l'emploi dans les sièges sociaux depuis 1999 est attribuable aux entreprises sous contrôle étranger. L'effectif des sièges sociaux d'entreprises sous contrôle canadien a augmenté de 6 % tandis que celui des sièges sociaux d'entreprises sous contrôle étranger progressait de 21 %. Cela signifie qu'environ 63 % de l'augmentation totale de l'effectif est associée aux sièges sociaux sous contrôle étranger.

La taille des sièges sociaux, tant des entreprises étrangères que des entreprises canadiennes, a peu changé au cours de la période étudiée. Le nombre moyen d'emplois dans les sièges sociaux d'entreprises étrangères a légèrement diminué, passant de 71 en 1999 à 68 en 2005, tandis qu'il augmentait un peu dans les sièges sociaux d'entreprises canadiennes — de 32 à 35.

De 1999 à 2005, la totalité de l'augmentation du nombre de sièges sociaux au Canada et la plus grande partie de la hausse de l'emploi dans les sièges sociaux étaient le fait des entreprises étrangères. Cette progression peut tenir à deux raisons distinctes. D'une part, la hausse du nombre, et de l'effectif, des sièges sociaux sous contrôle étranger peut s'expliquer par une croissance organique interne. Le nombre de sièges sociaux de cette catégorie peut avoir augmenté parce que les entreprises étrangères établissent de nouveaux sièges sociaux. De même, la nette hausse de l'emploi peut être attribuable à ces nouveaux sièges sociaux sous contrôle étranger et à l'augmentation de l'effectif de ceux qui étaient déjà présents. D'autre part, l'importance croissante des sièges sociaux sous contrôle étranger peut tenir à la prise de contrôle d'entreprises canadiennes. Certains sièges sociaux auparavant sous contrôle canadien sont peut-être tout simplement devenus sous contrôle étranger, d'où la hausse globale du nombre et de l'effectif des sièges sociaux sous contrôle étranger.

Figure 5 Sources de la hausse de l'emploi dans les sièges sociaux, entreprises sous contrôle étranger, de 1999 à 2005



Source : Totalisations spéciales, Registre des entreprises, Statistique Canada.

De 1999 à 2005 toujours, l'augmentation nette du nombre de sièges sociaux a été de 191. La plus grande partie de cette augmentation correspond à la différence entre le nombre de sièges sociaux créés et le nombre de sièges sociaux disparus. Ainsi, au cours de cette période, 281 sièges sociaux sous contrôle étranger sont disparus et 419 ont été créés. Cela représente un gain net de 138 sièges sociaux, soit 70 % environ de la hausse totale, le reste (53) découlant du fait que davantage de sièges sociaux sous contrôle canadien sont passés sous contrôle étranger (130) que l'inverse (77).

L'effectif total des sièges sociaux sous contrôle étranger a augmenté de 11 000 environ entre 1999 et 2005. Le gain provient de trois sources : (1) l'emploi dans les sièges sociaux sous contrôle étranger créés était supérieur à celui dans les sièges sociaux disparus (création-disparition); (2) il y a eu une hausse nette de l'effectif des sièges sociaux sous contrôle étranger qui ont poursuivi leurs activités durant toute la période (entreprises existantes); (3) des sièges sociaux sous contrôle canadien sont passés à des intérêts étrangers (changement de contrôle). La figure 5 montre la répartition du changement net total touchant l'effectif des sièges sociaux sous contrôle étranger en fonction de ces trois sources.

La hausse nette de l'emploi dans les sièges sociaux sous contrôle étranger provient en totalité de l'excédent de l'effectif additionnel lié aux créations de sièges sociaux sur la perte d'emplois faisant suite à la disparition de sièges sociaux (figure 5). Les pertes d'emploi dans les sièges sociaux d'entreprises existantes et l'effet net des changements de contrôle étaient également négatifs. Il convient de fournir quelques explications au sujet de ce dernier point.

Le nombre d'emplois dans les sièges sociaux d'entreprises étrangères passant sous contrôle canadien (effectif en 1999 = 8 138) était plus élevé que celui dans les sièges sociaux d'entreprises canadiennes passant sous contrôle étranger (effectif en 2005 = 7 751), d'où un effet négatif modeste lié au changement de contrôle.

Malgré le fait que le secteur des entreprises sous contrôle étranger semble avoir été plus dynamique que celui des entreprises sous contrôle canadien sur les plans de la création de sièges sociaux et de l'effectif de ces derniers, on ne sait trop que conclure au sujet de l'effet qu'ont pu avoir les changements de contrôle — entreprises canadiennes passant sous contrôle étranger — sur l'emploi agrégé dans les sièges sociaux. Est-ce que la prise de contrôle d'entreprises canadiennes conduit à la disparition de sièges sociaux et à la perte d'emplois dans ces derniers par suite du regroupement des fonctions de gestion dans le pays de l'entreprise étrangère?

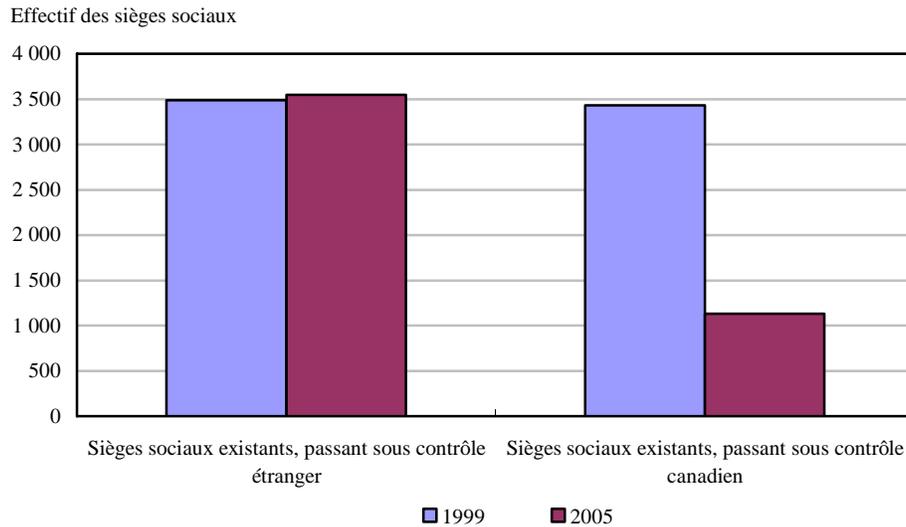
La prise de contrôle d'une entreprise jusqu'alors sous contrôle canadien peut avoir de nombreux effets. Cela peut entraîner la fermeture du siège social de l'entreprise, dans le cas où les fonctions de gestion sont regroupées dans le pays de l'entreprise étrangère. Une prise de contrôle peut aussi être l'amorce d'une période de croissance. Le processus de croissance est souvent complexe et exige de grandes compétences administratives. Dans un tel contexte, l'entreprise étrangère pourrait bien maintenir un siège social au Canada, ou même en créer un s'il n'y en avait pas jusque-là, de façon à gérer ses activités en expansion au Canada.

Nous pouvons vérifier les effets des changements de contrôle en déterminant ce qui arrive aux sièges sociaux lorsque le contrôle passe d'intérêts canadiens à des intérêts étrangers (et vice versa). À cette fin, nous examinons si le changement de contrôle est lié à une hausse du rythme de fermeture de sièges sociaux et si le nombre d'emplois dans les sièges sociaux encore ouverts a augmenté ou diminué.

Parmi les 164 sièges sociaux auparavant sous contrôle canadien qui sont passés sous contrôle étranger entre 1999 et 2005, 21 % (34) ont été fermés, ce qui a entraîné la perte de 1 709 emplois. Il convient également de mentionner que 38 sièges sociaux ont été créés à la suite de la prise de contrôle par des intérêts étrangers d'entreprises auparavant sous contrôle canadien, ce qui s'est traduit par la création de 2 346 emplois. Bref, par suite de la prise de contrôle par des intérêts étrangers d'entreprises qui étaient sous contrôle canadien, il y a eu plus de sièges sociaux créés que de sièges sociaux fermés, et le nombre d'emplois créés a dépassé le nombre d'emplois perdus.

Bien sûr, les entreprises étrangères qui prennent le contrôle d'activités au Canada peuvent décider de ne pas fermer entièrement le siège social canadien ainsi acquis mais de réduire son effectif en transférant une partie seulement des fonctions de gestion à l'étranger. Elles peuvent aussi élargir les fonctions de gestion au Canada afin d'y gérer des activités en pleine croissance. La figure 6 présente des données sur l'effectif des sièges sociaux d'entreprises canadiennes qui sont passées sous contrôle étranger entre 1999 et 2005. On observe une légère hausse de l'emploi dans les sièges sociaux en question au cours de cette période. À l'opposé, il y a eu une baisse de l'emploi dans les sièges sociaux d'entreprises étrangères passées sous contrôle canadien. Ces résultats laissent penser que, en moyenne, les entreprises étrangères ont maintenu le niveau d'emploi existant dans les sièges sociaux. Ils semblent également indiquer que les entreprises étrangères se départaient des entreprises moins dynamiques, dont les sièges sociaux voyaient leur effectif diminuer au cours de la période où survenait le transfert de contrôle.

Figure 6 Effectif des sièges sociaux d'entreprises faisant l'objet d'un changement de contrôle, de 1999 à 2005



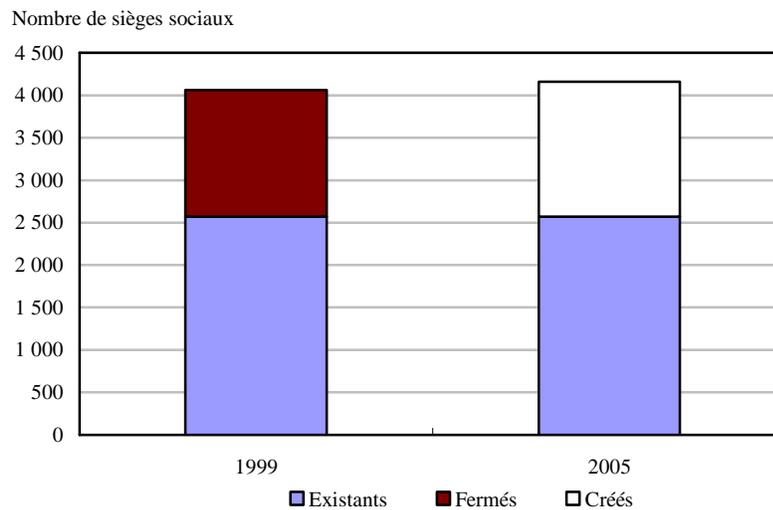
Source : Totalisations spéciales, Registre des entreprises, Statistique Canada.

Les entreprises sous contrôle canadien qui sont passées sous contrôle étranger ont ouvert davantage de sièges sociaux qu'elles n'en ont fermé, de sorte que le résultat net a été une hausse de l'emploi dans les sièges sociaux. Ces entreprises ont également maintenu en moyenne la taille de l'effectif des sièges sociaux existants. Ces résultats contredisent l'affirmation voulant que la prise de contrôle d'entreprises canadiennes par des entreprises étrangères soit assortie d'une réduction de l'emploi dans les sièges sociaux. Il peut y avoir des cas où il y aura réduction de l'effectif, ou fermeture, d'un siège social à la suite d'une telle prise de contrôle, mais il est à tout le moins aussi probable que l'entreprise étrangère ouvre un nouveau siège social ou élargisse le siège social existant après la prise de contrôle.

Roulement de l'effectif des sièges sociaux

La perte d'un siège social dans une ville ou une collectivité peut susciter de grandes préoccupations, car un tel événement est souvent considéré comme étant rare et comme ayant une grande importance du point de vue de l'économie locale. L'opinion courante veut qu'il soit peu probable qu'un siège social perdu puisse être remplacé. Ce point de vue soulève bien sûr la question de savoir à quelle fréquence les sièges sociaux apparaissent et disparaissent au sein de l'économie. S'agit-il de phénomènes rares ou au contraire courants? Lorsque des articles de journaux font état de fermetures notoires, omet-on le fait qu'un événement ponctuel n'est pas le signe d'une tendance, surtout lorsque les créations et les disparitions de ce genre sont fréquentes?

Figure 7 Créations et disparitions de sièges sociaux, 1999 et 2005



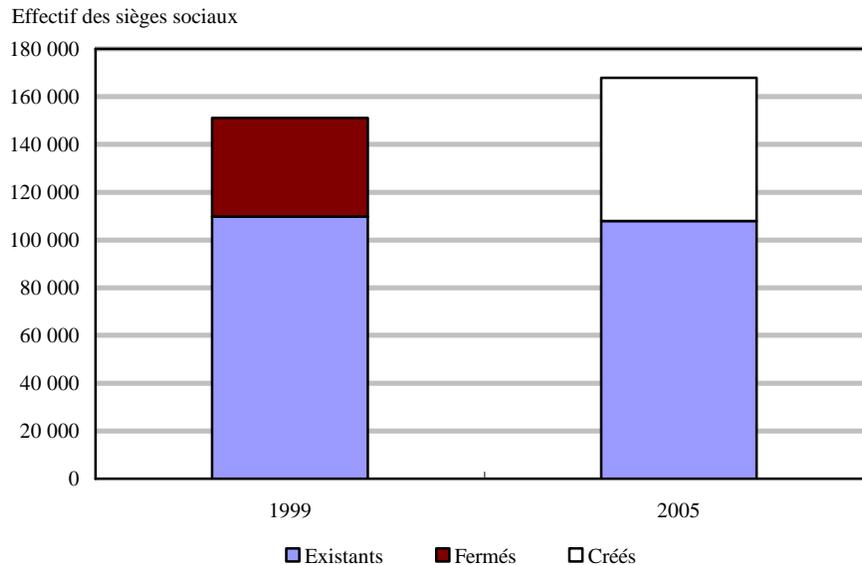
Source : Totalisations spéciales, Registre des entreprises, Statistique Canada.

Nous pouvons mesurer la probabilité de fermeture d'un siège social en déterminant la proportion de sièges sociaux existant en 1999 qui avaient disparu en 2005. De même, pour mesurer la probabilité de création d'un siège social, nous calculons la proportion de sièges sociaux existant en 2005 qui n'étaient pas présents en 1999. Ces proportions sont illustrées à la figure 7.

Le roulement des sièges sociaux a été marqué entre 1999 et 2005. Sur les 4 061 sièges sociaux existant en 1999, 1 489 (37 %) étaient disparus en 2005. Par contre, ces pertes avaient été contrebalancées par de nouveaux sièges sociaux. Ainsi, 1 589 (38 %) des 4 161 sièges sociaux dénombrés en 2005 n'existaient pas en 1999. La création de sièges sociaux a été suffisante pour relancer ce secteur. Les autres sièges sociaux existaient déjà en 1999 et poursuivaient leurs activités en 2005.

Le taux élevé de roulement de l'emploi dans les sièges sociaux peut ne pas présenter beaucoup d'importance si les sièges sociaux sont de petite taille. En effet, un taux de roulement de l'emploi élevé dans ces sièges sociaux n'entraînera pas forcément un roulement plus élevé de l'emploi au niveau de l'ensemble des sièges sociaux. La figure 8 illustre la proportion d'emplois perdus dans les sièges sociaux en 1999 en raison de la fermeture de sièges sociaux ainsi que la proportion d'emplois observée en 2005 qui correspond aux sièges sociaux créés jusqu'en 2005. Au total, 27 % des emplois dans les sièges sociaux en 1999 avaient été perdus en 2005 par suite de la disparition de sièges sociaux. Cette proportion est inférieure à celle des sièges sociaux existant en 1999 qui avaient été fermés par la suite, mais cela représente tout de même une perte d'emplois substantielle. Par ailleurs, 36 % des emplois recensés en 2005 étaient dans des sièges sociaux ayant été ouverts depuis 1999. Dans les sièges sociaux qui existaient durant toute cette période, il n'y a pas eu de changement significatif de l'emploi agrégé.

Figure 8 Roulement de l'emploi dans les sièges sociaux, 1999 et 2005



Source : Totalisations spéciales, Registre des entreprises, Statistique Canada.

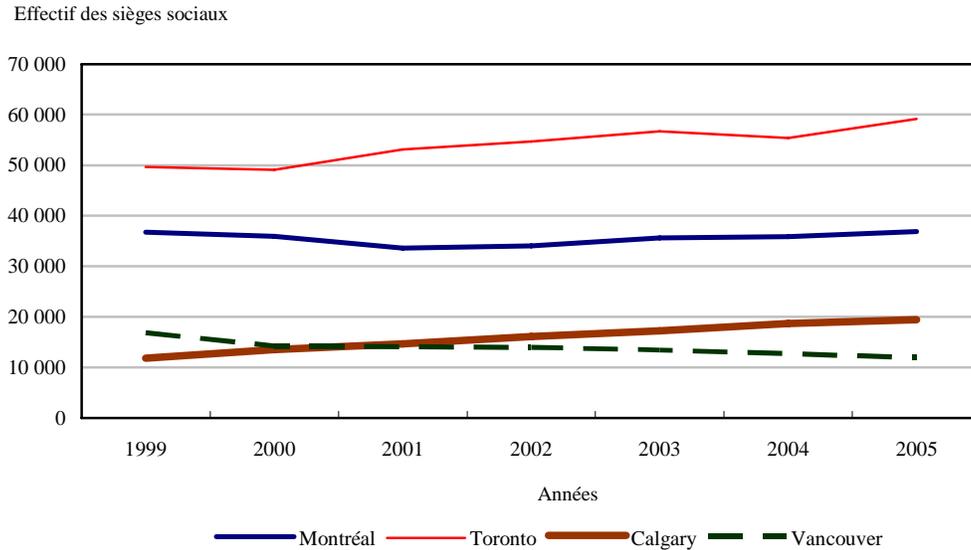
La disparition et la création de sièges sociaux ne sont pas des phénomènes rares; cela se produit constamment. De plus, ces créations et ces disparitions représentent une part importante du changement net de l'emploi dans les sièges sociaux.

Effectif des sièges sociaux dans les villes

Au Canada, l'effectif des sièges sociaux est concentré dans quatre grandes régions métropolitaines — Toronto, Montréal, Calgary et Vancouver. En 2005, on retrouvait 38 % de la population canadienne dans ces quatre villes, mais également 73 % de l'effectif des sièges sociaux au Canada. Globalement, ces quatre régions métropolitaines ont maintenu leur part de l'effectif des sièges sociaux au cours de la période étudiée; par contre, leurs résultats respectifs ont présenté d'importantes variations.

Ainsi que nous l'avons mentionné dans notre introduction, la part de l'effectif total des sièges sociaux a augmenté à Toronto et à Calgary entre 1999 et 2002, alors qu'elle a diminué à Vancouver et, dans une moindre mesure, à Montréal. La question est maintenant de savoir comment les choses ont évolué depuis. Est-ce que le recul observé à Vancouver s'est poursuivi ou est-ce que la période de prospérité récente traversée par la ville s'est répercutée sur les sièges sociaux? Est-ce que la croissance à Toronto s'est ralentie de façon sensible par rapport à l'expansion rapide survenue à Calgary? La baisse s'est-elle poursuivie à Montréal, ou est-ce que la relance récente de son économie a permis de ragaillardir son secteur des sièges sociaux? La figure 9 indique le niveau de l'emploi dans les sièges sociaux à l'intérieur de ces quatre régions métropolitaines de 1999 à 2005.

Figure 9 Effectif des sièges sociaux dans les principaux centres de sièges sociaux canadiens, de 1999 à 2005



Source : Totalisations spéciales, Registre des entreprises, Statistique Canada.

Toronto demeure le plus important centre de sièges sociaux du pays. Le nombre d'emplois dans les sièges sociaux à Toronto a augmenté de 19 % au cours de la période examinée, de sorte que sa part de l'emploi dans les sièges sociaux, qui s'établissait à 31 % en 1999, avait grimpé à 34 % en 2005. Il n'y a eu aucun ralentissement perceptible de la croissance de l'emploi dans les sièges sociaux à Toronto durant cette période, malgré le fait que Calgary s'est hissée parmi les principaux centres du pays à ce chapitre.

Cette progression de Calgary au cours des six dernières années a été remarquable. L'emploi dans les sièges sociaux y a augmenté de 64 % durant la période en question. Ce rythme de croissance est trois fois plus élevé que celui enregistré à Toronto, qui se classe néanmoins au deuxième rang parmi les quatre grands centres sur ce plan.

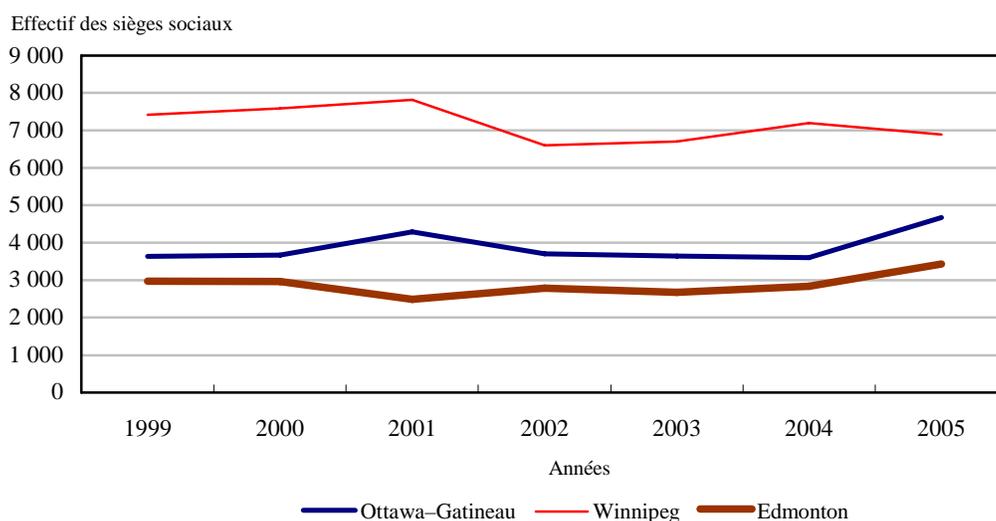
La croissance observée à Calgary a pour effet d'accentuer encore le recul survenu à Vancouver, où l'effectif des sièges sociaux a continué de diminuer en dépit de la vigueur économique de la ville. En 1999, Vancouver était le principal centre de sièges sociaux de l'Ouest canadien, et le niveau de l'emploi y était nettement supérieur qu'à Calgary. Mais ce niveau a diminué lors des années suivantes. Cette diminution, conjuguée avec la forte progression enregistrée à Calgary, a permis à cette dernière de supplanter Vancouver à titre de principal centre de sièges sociaux de l'Ouest.

Montréal demeure au deuxième rang des centres de sièges sociaux selon l'effectif. Entre 1999 et 2001, il y a eu une diminution du nombre d'emplois dans les sièges sociaux à Montréal; toutefois, depuis 2001, les pertes ont été entièrement comblées. La relance récente de l'économie de la ville semble avoir trouvé son corollaire au niveau de l'effectif des sièges sociaux. Cette remontée n'a toutefois pas été suffisante pour permettre à Montréal de maintenir la part de

l'emploi dans les sièges sociaux qu'elle avait en 1999. En effet, sa part de l'effectif des sièges sociaux en 2005 était de 21 %, comparativement à 23 % en 1999.

Ottawa–Gatineau, Winnipeg et Edmonton forment un deuxième groupe de centres de sièges sociaux (figure 10). L'emploi dans les sièges sociaux à Ottawa–Gatineau et à Edmonton est demeuré stable au début de la période examinée mais a connu une augmentation vers la fin. À Winnipeg, il y a eu une diminution de l'emploi dans les sièges sociaux, celle-ci survenant au milieu de la période.

Figure 10 Effectif des sièges sociaux, deuxième groupe de centres canadiens, de 1999 à 2005



Source : Totalisations spéciales, Registre des entreprises, Statistique Canada.

Conclusion

Les craintes selon lesquelles l'augmentation des investissements étrangers puisse conduire à un exode d'entreprises canadiennes persistent, mais elles ne semblent pas fondées, du moins si l'on se fie à l'examen du nombre de sièges sociaux et de l'effectif de ces derniers. De fait, le nombre de sièges sociaux au Canada et le nombre d'emplois dans ces sièges sociaux continuent d'augmenter.

En réalité, le dynamisme du secteur des sièges sociaux au Canada est attribuable pour une bonne part aux entreprises sous contrôle étranger. C'est à ces dernières qu'est associée en totalité l'augmentation du nombre de sièges sociaux au cours des six dernières années ainsi que 60 % des emplois créés dans ce secteur. Les prises de contrôle par des intérêts étrangers n'ont pas entraîné de baisse du nombre de sièges sociaux au Canada ni de diminution du nombre d'emplois dans ces derniers. Il y a eu davantage de sièges sociaux créés que fermés à la suite de prises de contrôle par des intérêts étrangers; de plus, l'effectif des sièges sociaux était plus élevé après qu'avant la prise de contrôle. Il serait donc difficile de prétendre que la propriété étrangère

d'entreprises canadiennes est associée à une diminution du nombre de sièges sociaux et à une réduction de l'effectif de ces derniers.

Il n'est pas rare que des sièges sociaux soient créés ou fermés. Plus du tiers des sièges sociaux recensés en 2005 n'existaient pas en 1999, et plus du quart des emplois de ce secteur étaient rattachés à des nouveaux sièges sociaux. À l'échelle nationale, les sièges sociaux qui disparaissent sont remplacés par de nouveaux sièges sociaux; par contre, lorsque l'on situe l'examen au niveau des régions métropolitaines, on constate que certaines ont obtenu de meilleurs résultats que d'autres. Ainsi, Calgary a confirmé sa place parmi les principaux centres de sièges sociaux. Néanmoins, Montréal se maintient au deuxième rang au pays à ce chapitre, tandis que la croissance de l'emploi dans les sièges sociaux à Toronto demeure supérieure à la moyenne. À l'opposé, le secteur des sièges sociaux a subi un net recul à Vancouver, et ce, en dépit de la prospérité économique relative de cette ville au cours des dernières années⁸.

L'exemple offert par Vancouver permet de situer dans une plus juste perspective l'examen de l'emploi dans les sièges sociaux. La vigueur et la croissance du secteur des sièges sociaux n'est que l'un des nombreux facteurs pouvant contribuer à la croissance économique.

8. Se reporter à White, Michalowski et Cross (2006).

Annexe A : Sièges sociaux — nombre et effectif par province et par région métropolitaine de recensement

Tableau A1 Nombre de sièges sociaux, effectif et taille moyenne, régions métropolitaines choisies, de 1999 à 2005 (secteur des entreprises)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Panel A : nombre de sièges sociaux							
Montréal	596	581	566	567	573	562	536
Ottawa–Gatineau	100	98	96	101	104	103	101
Toronto	826	809	817	840	866	893	918
Winnipeg	114	110	120	123	131	129	129
Calgary	279	283	274	272	286	299	316
Edmonton	139	136	141	139	143	150	157
Vancouver	355	344	344	342	355	342	335
Panel B : nombre d'effectifs dans les sièges sociaux							
Montréal	36 763	35 959	33 643	34 061	35 584	35 905	36 893
Ottawa–Gatineau	3 634	3 671	4 288	3 709	3 649	3 599	4 667
Toronto	49 649	49 060	53 102	54 668	56 695	55 403	59 163
Winnipeg	7 410	7 588	7 814	6 597	6 705	7 199	6 890
Calgary	11 815	13 541	14 682	16 055	17 259	18 639	19 428
Edmonton	2 972	2 966	2 488	2 788	2 680	2 832	3 428
Vancouver	16 894	14 224	14 106	13 994	13 414	12 677	11 938
Panel C : effectif moyen par siège social							
Montréal	62	62	59	60	62	64	69
Ottawa–Gatineau	36	37	45	37	35	35	46
Toronto	60	61	65	65	65	62	64
Winnipeg	65	69	65	54	51	56	53
Calgary	42	48	54	59	60	62	61
Edmonton	21	22	18	20	19	19	22
Vancouver	48	41	41	41	38	37	36

Note : Seuls les sièges sociaux d'entreprises comptant des employés sont dénombrés.

Source : Totalisations spéciales, Registre des entreprises, Statistique Canada.

Tableau A2 Nombre de sièges sociaux, effectif et taille moyenne, par province, de 1999 à 2005 (secteur des entreprises)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Panel A : nombre de sièges sociaux							
Provinces de l'Atlantique	x	x	x	x	x	x	x
Québec	888	873	862	872	869	852	815
Ontario	1 327	1 305	1 311	1 350	1 399	1 428	1 464
Manitoba	139	134	142	147	156	153	155
Saskatchewan	109	106	108	111	118	119	117
Alberta	484	485	487	487	506	527	556
Colombie-Britannique	476	466	464	460	469	459	443
Territoires	x	x	x	x	x	x	x
Canada	3 633	3 583	3 604	3 657	3 747	3 775	3 784
Panel B : nombre d'emplois dans les sièges sociaux							
Provinces de l'Atlantique	x	x	x	x	x	x	x
Québec	41 022	40 571	38 620	40 044	41 684	41 734	43 291
Ontario	64 567	63 309	68 454	69 325	72 224	70 989	75 335
Manitoba	7 765	7 942	8 111	6 908	6 938	7 435	7 169
Saskatchewan	2 641	2 544	2 372	2 467	2 652	3 432	3 744
Alberta	15 710	17 378	18 040	19 788	20 917	22 293	23 682
Colombie- Britannique	18 817	16 128	15 820	15 655	15 102	14 311	13 441
Territoires	x	x	x	x	x	x	x
Canada	157 994	154 412	157 775	161 611	167 141	168 436	174 882
Panel C : effectif moyen par siège social							
Provinces de l'Atlantique	x	x	x	x	x	x	x
Québec	46	46	45	46	48	49	53
Ontario	49	49	52	51	52	50	51
Manitoba	56	59	57	47	44	49	46
Saskatchewan	24	24	22	22	22	29	32
Alberta	32	36	37	41	41	42	43
Colombie- Britannique	40	35	34	34	32	31	30
Territoires	x	x	x	x	x	x	x
Canada	43	43	44	44	45	45	46

Notes : Seuls les sièges sociaux d'entreprises comptant des employés sont dénombrés, de sorte que leur nombre ne correspondra pas aux totaux nationaux indiqués dans le corps du document. La lettre « x » signifie qu'une observation a été supprimée afin de préserver la confidentialité de l'information fournie par les entreprises.

Source : Totalisations spéciales, Registre des entreprises, Statistique Canada.

Bibliographie

Armstrong, G. 1996. « Production Entities in Statistics Canada's Business Register ». Document de travail du personnel de Statistique Canada, n° 61N0019XPE. Division du registre des entreprises. Ottawa : Statistique Canada.

Baldwin, J.R. et M. Brown. 2005. *Multinationales étrangères et effectif des sièges sociaux des entreprises canadiennes de fabrication*. Série de documents de recherche sur l'analyse économique, n° 11F0027MIF2005034 au catalogue. Direction des études analytiques. Ottawa : Statistique Canada.

Baldwin, J.R., D. Beckstead et M. Brown. 2003. *Exode, rationalisation ou concentration? Analyse des sièges sociaux au Canada, 1999 à 2002*. Série de documents de recherche sur l'analyse économique, n° 11F0027MIF2003019 au catalogue. Direction des études analytiques. Ottawa : Statistique Canada.

Erman, B. 2006. « Hot Canada draws buyers: Sale of country's assets: Strong dollar, energy markets fuel takeover binge ». *Financial Post*, le 15 mars FP1.

Klier, T. et W. Testa. 2002. « Location Trends of Large Company Headquarters During the 1990s ». *Economic Perspectives*, 2002, 2nd Quarter. Federal Reserve Bank of Chicago. 12–26.

White, P., M. Michalowski et P. Cross. 2006. *L'essor économique de la côte Ouest*. L'Observateur économique canadien. No 11-010-XIB au catalogue. 19, 5 : 3.1–3.12. Ottawa : Statistique Canada.